

# Les principes directeurs du Centre Vaud



## **Les principes directeurs du Centre Vaud**

Le programme répond à la question « *que voulons-nous faire ?* » ; les principes directeurs répondent à « *pourquoi, selon quelles valeurs et avec quelle vision de la société ?* ».

Pour un parti cantonal, les principes directeurs doivent être :

- suffisamment fondamentaux et stables pour durer plusieurs législatures ;
- suffisamment clairs pour distinguer notre identité politique ;
- suffisamment ouverts pour permettre ensuite des programmes concrets et des alliances.

### **1 Notre boussole**

*« Notre parti s'engage pour une société libre, responsable et solidaire, fondée sur le respect des personnes, la recherche de solutions pragmatiques au service du bien commun et dans la considération des générations futures. Nous croyons qu'une société de confiance se construit par la responsabilité des personnes, la vitalité des familles, le dynamisme économique et l'autonomie des communes. »*

### **2 Nos valeurs fondamentales**

#### **2.1 La dignité de la personne**

Chaque personne mérite le respect, la liberté, la sécurité et la possibilité de contribuer pleinement à la société. Notre parti défend une politique humaine et des institutions accessibles, en refusant les approches purement idéologiques ou technocratiques qui éloignent l'action publique des réalités vécues par les citoyens.

Chaque personne mérite :

- respect ;
- liberté ;
- sécurité ;
- possibilité de contribuer à la société.

Engagements politiques :

- politique humaine ;
- institutions accessibles ;
- refus des logiques purement idéologiques ou technocratiques.

#### **2.2 La responsabilité**

La liberté ne peut s'exercer durablement sans responsabilité envers soi-même, envers les autres et envers la collectivité. Notre parti défend une société qui valorise l'engagement individuel, familial, économique et citoyen, à travers des finances publiques saines, la reconnaissance du travail et le soutien au bénévolat et à la vie associative.

La responsabilité constitue le complément indispensable de la liberté. Une société libre repose sur la capacité des personnes, des familles, des entreprises et des institutions à assumer leurs devoirs envers la collectivité et les générations futures.

La liberté implique des devoirs :

- responsabilité individuelle ;
- responsabilité familiale ;
- responsabilité entrepreneuriale ;
- responsabilité publique.

Engagements politiques :

- finances publiques saines ;
- engagement citoyen ;
- valorisation du travail et du bénévolat.

### **2.3 La solidarité**

Une société forte se reconnaît à sa capacité de protéger les plus fragiles tout en encourageant l'autonomie et la responsabilité de chacun. Notre parti défend une solidarité concrète et de proximité, fondée sur la cohésion entre les générations, l'entraide locale et un accès équitable aux services essentiels, en particulier pour les familles et les aînés.

La solidarité s'exprime d'abord dans les communautés de proximité : familles, associations, communes, organisations professionnelles, sociétés locales et réseaux de bénévolat. Ces corps intermédiaires jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale.

Engagements politiques :

- cohésion intergénérationnelle ;
- entraide locale ;
- accès équitable aux services essentiels ;
- soutien aux familles et aux aînés.

### **2.4 La liberté**

La liberté constitue l'un des fondements essentiels de notre société et de notre démocratie. Notre parti défend les libertés individuelles, civiques et économiques, ainsi qu'une organisation politique fondée sur la confiance, la participation démocratique et l'autonomie des communes plutôt que sur une centralisation ou une méfiance administrative excessive.

Engagements politiques :

- libertés individuelles et civiques ;
- liberté d'expression et de participation démocratique ;
- liberté économique et entrepreneuriale ;
- autonomie des communes et des institutions locales ;
- société fondée sur la confiance plutôt que sur la méfiance administrative.

## **2.5 La famille**

La famille constitue le premier espace de solidarité, d'éducation, de transmission et d'épanouissement des personnes. Sous ses différentes formes, elle joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale, le lien entre les générations et l'apprentissage de la responsabilité.

Notre parti considère que les familles contribuent de manière déterminante à la stabilité et à la vitalité et à la cohésion de la société. Nous souhaitons que les politiques publiques prennent davantage en compte les réalités familiales et favorisent un équilibre harmonieux entre vie familiale, vie professionnelle et engagement citoyen.

Engagements politiques :

- conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- solidarité entre générations ;
- reconnaissance du rôle des proches aidants ;
- liberté des familles dans leurs choix de vie et d'organisation ;
- environnement favorable à l'éducation et à l'épanouissement des enfants ;
- politique publique attentive à l'équilibre familial.

## **2.6 La durabilité**

La durabilité ne se limite pas à la protection de l'environnement ; elle implique également une gestion responsable des finances publiques, du territoire et des institutions. Notre parti défend des décisions capables de préserver durablement la qualité de vie, les ressources collectives et l'équilibre du canton pour les générations futures, notamment à travers une gestion réfléchie du territoire et des infrastructures pérennes. Chaque génération reçoit un héritage naturel, culturel, institutionnel et financier qu'elle a le devoir de transmettre enrichi aux générations suivantes.

Engagements politiques :

- gestion responsable du territoire ;
- protection du cadre de vie ;
- infrastructures pérennes.

Notre parti défend une approche environnementale fondée sur la responsabilité, l'innovation et la recherche de solutions concrètes compatibles avec les réalités économiques et sociales du canton.

## **2.7 La sécurité**

La sécurité constitue l'une des conditions essentielles de la liberté, de la qualité de vie et de la cohésion sociale. Chacun doit pouvoir vivre, travailler et participer à la vie collective dans un environnement sûr et serein.

Notre parti considère que la sécurité est une mission fondamentale de l'État et une responsabilité partagée entre les autorités, les communes, les institutions et les citoyens. Elle repose sur la prévention, la proximité, le respect du droit et la protection des personnes, des biens et des infrastructures essentielles.

Engagements politiques :

- soutien aux forces de police, aux services de secours et à la protection civile ;
- sécurité de proximité et prévention des violences et des incivilités ;
- protection des personnes vulnérables et des infrastructures essentielles ;

- lutte contre les cybermenaces et les nouvelles formes de criminalité ;
- coopération efficace entre canton, communes et partenaires institutionnels ;
- préparation du canton face aux situations de crise et aux risques émergents ;
- politique de sécurité fondée sur la responsabilité, la proximité et la confiance.

## **2.8 La formation et l'innovation**

Notre parti considère que l'école joue un rôle essentiel dans la transmission des savoirs, de la culture et des valeurs civiques, ainsi que dans la promotion de l'égalité des chances. La formation constitue l'un des fondements de la liberté, de la responsabilité et de la cohésion sociale.

Notre canton bénéficie d'un système de formation reconnu et d'une forte capacité d'innovation. La formation, la recherche et l'innovation constituent des investissements essentiels pour préparer l'avenir et répondre aux défis de demain.

Engagements politiques :

- accès à une formation de qualité pour tous ;
- soutien à une école exigeante et garante de l'égalité des chances ;
- valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle ;
- soutien à la formation continue ;
- excellence de l'enseignement, de la recherche et de la transmission des savoirs ;
- promotion de l'innovation au service du bien commun ;
- renforcement des liens entre formation, recherche et économie.

## **2.9 La santé**

La santé constitue un bien essentiel et une condition fondamentale de la qualité de vie, de l'autonomie et de la cohésion sociale. Notre parti défend une politique de santé humaine, accessible et durable, fondée sur la prévention, la proximité des soins et la dignité de la personne.

Notre canton bénéficie d'un système de santé de grande qualité. Face au vieillissement de la population et à l'évolution des besoins, il est nécessaire de préserver cet acquis tout en garantissant un accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Engagements politiques :

- accès à des soins de qualité pour l'ensemble de la population ;
- maintien d'une offre de soins de proximité ;
- soutien aux professionnels de la santé ;
- promotion de la prévention et de l'éducation à la santé ;
- reconnaissance et soutien du rôle des proches aidants ;
- prise en compte des défis liés au vieillissement de la population ;
- maîtrise durable des coûts de la santé sans compromettre la qualité des soins ;
- système de santé fondé sur la qualité, la responsabilité et la dignité de la personne.

## **3 Notre vision de la société et du canton**

### **3.1 L'État**

#### **3.1.1 Un État au service des citoyens**

L'État doit garantir la cohésion de la société, assurer la sécurité juridique et offrir des services publics de qualité. Son rôle est essentiel dans les domaines régaliens, dans la protection des plus vulnérables et dans l'entretien des infrastructures indispensables au bon fonctionnement du canton.

Cependant, l'État ne doit pas se substituer à la responsabilité individuelle, familiale, associative ou entrepreneuriale. Une société équilibrée repose sur la complémentarité entre initiative privée, engagement citoyen et action publique.

Nous défendons

- efficace plutôt que bureaucratique ;
- accessible plutôt que distant ;
- responsable plutôt que dépensier ;
- stratégique plutôt qu'envahissant.

#### **3.1.2 La subsidiarité comme principe fondamental**

Les décisions doivent être prises au niveau le plus proche possible des citoyens. Les communes constituent le socle vivant de la démocratie suisse et doivent conserver des compétences fortes ainsi qu'une réelle autonomie d'action.

Le canton doit soutenir les communes sans les affaiblir par une centralisation excessive et des mesures de contrôle incessantes. Les réalités locales doivent être respectées, car les besoins d'un village, d'une ville ou d'une région ne sont pas toujours identiques.

Les communes ne sont pas seulement des entités administratives. Elles constituent le premier lieu d'exercice de la citoyenneté, de la responsabilité politique et de la solidarité concrète.

Nous croyons à une gouvernance fondée sur :

- la confiance ;
- la coopération ;
- la proximité ;
- la responsabilité partagée.

#### **3.1.3 Une gestion publique durable**

Les finances publiques doivent être gérées avec sérieux et transparence. Les générations futures ne doivent pas porter le poids de décisions à court terme ou d'un endettement excessif.

Chaque dépense publique doit répondre à une utilité réelle et être évaluée selon son efficacité.

L'action publique doit viser des résultats concrets plutôt qu'une accumulation de procédures.

Nous soutenons :

- des finances équilibrées ;
- une administration moderne et efficiente ;
- des investissements utiles et durables ;
- une culture de l'évaluation des politiques publiques.

## **3.2 L'économie**

### **3.2.1 Une économie au service de la prospérité collective**

Une économie dynamique constitue la base de la prospérité, de l'emploi et du financement des prestations publiques. Nous croyons en une économie sociale de marché qui concilie liberté d'entreprendre, responsabilité sociale et durabilité.

Les entrepreneurs, indépendants, PME, artisans, agriculteurs et acteurs locaux sont les piliers du tissu économique cantonal. Leur capacité d'innovation et d'engagement doit être encouragée plutôt qu'entravée.

Nous reconnaissons également la valeur des formes coopératives, mutualistes et associatives d'organisation économique qui permettent de concilier initiative privée, enracinement local et intérêt collectif.

Nous défendons une économie :

- innovante ;
- compétitive ;
- responsable ;
- ancrée localement.

### **3.2.2 La valorisation du travail et de l'initiative**

Le travail demeure un facteur essentiel de dignité, d'autonomie et d'intégration sociale. L'effort, l'engagement et la prise de responsabilité doivent être reconnus et encouragés.

L'État doit créer des conditions-cadres favorables à l'activité économique :

- stabilité réglementaire ;
- fiscalité équilibrée ;
- infrastructures performantes ;
- simplification administrative ;
- soutien à la formation et à l'apprentissage.

### **3.2.3 L'équilibre entre économie et durabilité**

La prospérité économique et la préservation du cadre de vie ne s'opposent pas. Le développement durable repose sur l'innovation, la responsabilité et la planification à long terme.

Nous encourageons :

- l'innovation technologique ;
- l'économie circulaire ;
- l'efficacité énergétique ;
- les circuits courts ;
- les investissements durables ;
- les partenariats entre secteurs public et privé.

La transition environnementale doit être réaliste, progressive et compatible avec la compétitivité économique ainsi qu'avec le pouvoir d'achat de la population.

Nous croyons à une transition écologique fondée sur la responsabilité, l'innovation et l'ancrage local. La transition énergétique ne peut réussir durablement par la contrainte administrative seule ; elle doit s'appuyer sur les communes, les entreprises, les agriculteurs, les propriétaires, les associations et les citoyens eux-mêmes.

### **3.3 La démocratie**

#### **3.3.1 Une démocratie de proximité**

La démocratie suisse repose sur la confiance entre les citoyens et les institutions. Cette confiance se construit par la transparence, l'écoute et la participation.

Nous sommes attachés :

- à la démocratie directe ;
- au fédéralisme ;
- à l'autonomie communale ;
- au dialogue entre autorités et population.

Les citoyens doivent pouvoir comprendre les décisions publiques et participer aux choix qui façonnent leur cadre de vie.

#### **3.3.2 Le dialogue plutôt que la polarisation**

Nous refusons une politique fondée sur la confrontation permanente, les caricatures ou les divisions artificielles. Les défis complexes exigent des solutions construites collectivement et capables de rassembler durablement.

Le compromis n'est pas une faiblesse ; il constitue l'une des grandes forces du modèle suisse lorsqu'il permet de concilier des intérêts légitimes et de préserver la cohésion sociale.

Nous défendons :

- une culture du respect ;
- une politique de solutions ;
- des débats fondés sur les faits ;
- des institutions stables et crédibles.

#### **3.3.3 Une citoyenneté active**

La démocratie ne se limite pas au vote. Elle repose également sur l'engagement associatif, la participation locale, le bénévolat et la responsabilité civique.

L'État doit encourager :

- la participation des jeunes ;
- la vie associative ;
- l'engagement citoyen ;
- le dialogue intergénérationnel ;
- l'intégration par la participation à la vie locale.

#### **3.3.4 Une démocratie fondée sur la confiance**

La démocratie repose sur la confiance réciproque entre les citoyens et les institutions. Une société fondée sur la confiance favorise davantage la responsabilité que la multiplication des contrôles, des procédures et des réglementations.

### **3.4 Le territoire**

#### **3.4.1 Des régions fortes et complémentaires**

Chaque région possède ses spécificités, ses besoins et ses atouts. Le développement cantonal doit reconnaître cette diversité et éviter les déséquilibres territoriaux. Son développement doit préserver la qualité de vie des habitants, l'identité des communes et les équilibres naturels.

Nous défendons :

- des communes vivantes ;
- des centres régionaux attractifs ;
- des infrastructures adaptées ;
- une mobilité cohérente ;
- une coopération équilibrée entre villes et villages.

#### **3.4.2 Une mobilité pensée pour les habitants**

La mobilité doit être considérée comme un outil de qualité de vie et de cohésion territoriale. Les infrastructures doivent répondre aux besoins réels des habitants et des entreprises.

Nous soutenons :

- des transports publics performants ;
- une mobilité multimodale ;
- des infrastructures routières entretenues ;
- des déplacements fluides et sûrs ;
- une planification cohérente entre urbanisme et mobilité.

#### **3.4.3 Nos traditions et notre identité locale**

Les traditions locales, la vie associative, les manifestations populaires et le patrimoine culturel participent pleinement à l'identité et à la cohésion de notre canton. Ils créent du lien entre les générations et renforcent le sentiment d'appartenance aux communes et aux régions.

Le canton de Vaud s'est construit autour de ses communes, de ses régions, de ses traditions civiques et de la richesse de ses paysages. Cette diversité constitue une force qu'il convient de préserver et de transmettre.

Notre parti considère que le développement du canton doit s'accompagner de la préservation de ses racines, de ses savoir-faire et de ses traditions vivantes. La modernité ne doit pas effacer l'identité locale, mais s'appuyer sur elle pour construire un avenir harmonieux et humain.

Nous encourageons :

- la valorisation des traditions locales et régionales ;
- le tissu associatif et bénévole ;
- les manifestations populaires et culturelles ;
- la transmission du patrimoine historique et culturel ;
- les initiatives favorisant la cohésion entre générations et entre habitants.

#### **3.4.4 Un canton préparé pour l'avenir**

Le développement territorial doit être pensé sur le long terme. Les décisions prises aujourd'hui façonnent durablement le cadre de vie des générations futures.

Nous voulons un canton :

- attractif ;
- durable ;
- humain ;
- innovant ;
- fidèle à son identité et à ses paysages ;
- capable de maîtriser sa croissance sans renoncer à son dynamisme.

## **4 Nos principes politiques**

### **4.1 Le dialogue et le pragmatisme**

Notre parti croit à une politique fondée sur le dialogue, le pragmatisme et le sens des responsabilités. Face aux défis de notre société, nous privilégions la recherche de solutions concrètes et équilibrées plutôt que les oppositions idéologiques ou les postures partisans.

Nous défendons une action publique proche des citoyens, respectueuse des réalités locales et capable de concilier liberté, solidarité et responsabilité dans l'intérêt durable du canton et de ses habitants.

Nous encourageons :

- le dialogue avant la confrontation ;
- le pragmatisme avant l'idéologie ;
- l'équilibre avant les excès ;
- la proximité avant la centralisation.

### **4.2 Le refus de la polarisation**

Notre parti refuse une politique fondée sur les divisions, les oppositions systématiques et les effets d'annonce sans résultats concrets. Les citoyens attendent des autorités qu'elles apportent des réponses crédibles, réalistes et utiles aux défis du canton.

Nous nous opposons à la bureaucratisation excessive, aux promesses irréalisables et aux clivages artificiels qui affaiblissent la confiance publique. Nous défendons une culture politique responsable, orientée vers l'action, l'efficacité et l'intérêt général.

Nous rejetons :

- la politique du conflit permanent ;
- les promesses irréalistes ;
- la bureaucratisation excessive ;
- les clivages artificiels ;
- la politique de communication vide de résultats.

## **5 Notre méthode**

### **5.1 Un parti de terrain**

Notre parti croit à une politique proche des réalités vécues par les citoyens. L'écoute, la présence sur le terrain et le dialogue constant avec les habitants, les associations et les acteurs économiques sont essentiels pour comprendre les besoins réels et construire des solutions concrètes.

Nos élus s'engagent à rester accessibles, à maintenir un ancrage local fort et à défendre une action politique fondée sur la proximité, la confiance et l'engagement au service de la collectivité.

- écoute des citoyens ;
- présence locale ;
- élus accessibles ;
- ancrage associatif et économique.

## **5.2 Une culture du consensus**

Fidèle à la tradition politique suisse, notre parti privilégie le dialogue, la recherche d'équilibres et la construction de solutions partagées. Nous croyons que les réformes les plus solides et les plus durables sont celles qui rassemblent largement et tiennent compte des réalités de chacun.

Le consensus n'est pas un renoncement, mais une méthode de gouvernance responsable qui permet de préserver la cohésion sociale, la stabilité des institutions et la confiance entre les citoyens et les autorités.

- construction de majorités ;
- recherche de compromis solides ;
- mise en œuvre de solutions durables.

## **5.3 Une politique de résultats**

Notre parti défend une action publique fondée sur l'efficacité, la responsabilité et la transparence. Les politiques publiques doivent être évaluées selon leurs résultats concrets et leur utilité réelle pour la population, plutôt qu'à travers une logique administrative ou idéologique.

Nous soutenons une gestion rigoureuse des ressources publiques, une administration efficiente et une vision politique capable d'anticiper les défis à long terme afin de garantir des décisions durables et crédibles pour les générations futures.

- évaluation des politiques publiques ;
- gestion rigoureuse ;
- efficacité administrative ;
- vision à long terme.

## **6 Notre engagement**

Notre parti entend défendre une société de confiance fondée sur la liberté responsable, la solidarité concrète, la subsidiarité et la vitalité des communautés locales. Face aux défis économiques, sociaux, territoriaux et démocratiques, nous voulons promouvoir une action publique pragmatique, humaine et durable, capable de répondre concrètement aux besoins des habitants et des régions du canton.

Nous croyons qu'un canton fort se construit grâce à des communes vivantes, une économie responsable, des institutions proches des citoyens et une société attachée à sa qualité de vie, à ses traditions et à sa cohésion. Fidèles à la culture suisse du dialogue et du consensus, nous nous engageons à défendre une politique de terrain, fondée sur la confiance, l'écoute et la recherche de solutions équilibrées au service du bien commun et des générations futures.